

7. Voyez à ce que votre habitation soit tenue dans un état de propreté irréprochable. Assurez vous que le drainage et les tuyaux d'égouts sont en parfait ordre.

SOIN ET TRAITEMENT DES MALADES.— Lorsqu'un cas de diphthérie se déclare dans une famille, on doit avoir recours immédiatement aux mesures les plus énergiques pour prévenir la contagion, et on doit agir avec autant de vigueur que dans les cas de variole ou de scarlatine :

1. *Il est absolument nécessaire d'isoler le malade*, en le plaçant dans une chambre située à l'étage supérieure de la maison, et, autant que possible, au bout d'un corridor.

On doit enlever de cette chambre tous les tapis, rideaux, habits, tableaux et autres effets qui ne sont pas absolument nécessaires au malade. La chambre doit être exposée au soleil, bien éclairée et parfaitement aérée, sans cependant exposer le malade à des courants d'air. Le lit doit être placé au milieu de la chambre.

2. Les écoulements de la gorge, de la bouche et du nez du malade doivent être regus sur des chiffons qui seront brûlés immédiatement.

3. Les selles et les urines du malade doivent être regues dans des vases contenant des solutions de chaux ou de sublimé, suivant les formules Nos. 1, 2, et jetées immédiatement dans les water-closets, et, lorsqu'il n'y a pas de water-closets, elles doivent être enterrées à une distance d'au moins 100 pieds d'aucun puit ou source.

4. Les vêtements, serviettes et linges de lit, qui ont servi au malade, doivent être plongés dans un seau d'eau ou cuve contenant une solution de zinc, suivant les formules Nos. 1, 4. aussitôt après avoir été enlevés, et ce n'est qu'après cela qu'on doit les sortir de la chambre du malade.

5. *Personne, autre que ceux absolument nécessaires pour prendre soin du malade, ne doit entrer dans sa chambre*, et ceux-ci devront porter des habits qui devront être lavés à l'eau bouillante, aussitôt qu'ils auront cessé de prendre soin du malade.

6. Aucune nourriture ayant été servie dans la chambre du malade ne doit être donnée à d'autres personnes. La vaisselle ainsi que les cuillères, fourchettes, etc., qui ont servi au malades doivent être net-

toyées et désinfectées, avant de servir à d'autres personnes.

La Guérison du malade devra être parfaite, et il devra avoir pris au moins un bain chaud et changé complètement d'habits, avant de pouvoir sortir de sa chambre et se mêler aux personnes en santé.

Lorsque la diphthérie existe dans une famille, aucun membre de cette famille ne pourra être admis dans les écoles, collèges ou couvents, et tous devront s'abstenir d'assister à aucune assemblée publique ou à aucun office dans les églises. Ces mesures d'isolement et de quarantaine devront être rigoureusement observées tout le temps que durera la maladie et jusqu'à ce que tout étant fini, la chambre (ou mieux la maison) ait été convenablement désinfectée, sous la surveillance de l'officier de santé ou du médecin la famille.

EN CAS DE MORT, le corps devra être immédiatement enveloppé dans un drap trempé dans une solution de zinc et de chaux suivant les formules Nos. 1 et 5, et déposé dans un cercueil fermé hermétiquement et qui ne devra pas être ouvert ensuite.

Dans aucun cas, on ne permettra aux enfants d'assister aux funérailles qui devront être strictement privées.

DESINFECTION.— Après la guérison ou la mort du malade, tout ce qui lui a servi pendant sa maladie ainsi que la chambre et tout ce qu'elle contient, et mieux encore toute la maison, doivent être désinfectés par les vapeurs de soufre.

Dans les cas où, pour une cause ou pour autre, on ne pourrait pas avoir recours aux vapeurs de soufre, tous les murs et les plafonds devront être blanchis avec une préparation de chaux contenant du sublimé corrosif. Les meubles, les cloisons, les planchers, etc., devront être lavés avec une solution de sublimé corrosif (un drachme dans un gallon d'eau), le tout sous la surveillance du médecin.

Le meilleur moyen de désinfecter les habits et le linge de lit est de les soumettre pendant une $\frac{1}{2}$ heure à l'action de l'eau bouillante et à un lavage régulier.

DESINFECTANT. Les meilleurs désinfectants sont l'air pur et la lumière du soleil en abondance, rien ne saurait nous en dispenser.